GREFFE TRIBUNAL DE COM
14 AVR. 2011
DEPOT N° 11874

SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY

Société Anonyme au capital de 1 958 796 240 euros
Siège social Tour CB21, 16 place de l'Iris, 92040 PARIS LA DEFENSE Cedex
433 466 570 R.C.S. NANTERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MARS 2011

L'an deux mil onze, le 17 mars à 15 heures, les Administrateurs de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY se sont réunis en Conseil, Tour CB21, 16 place de l'Iris, 92040 PARIS LA DEFENSE Cedex, sur convocation du Président.

PRESENTS :

Messieurs	Gérard Mestrallet,	Président du Conseil d'Administration,
	Jean-Louis Chaussade,	Administrateur et Directeur Général,
Madame	Valérie Bernis,	Administrateur,
Messieurs	Jean-François Cirelli,	Administrateur,
	Alain Chaigneau,	Administrateur,
	Amaury de Sèze,	Administrateur,
	Olivier Pirotte,	Administrateur,
	Gérald Arbola,	Administrateur,
	Gilles Benoist,	Administrateur,
	Harold Boël,	Administrateur,
	Guillaume Pepy,	Administrateur,
	Ezra Suleiman,	Administrateur,
	Nicolas Bazire,	Administrateur,
	Lorenz d'Este,	Administrateur,
	Patrick Ouart,	Administrateur,

ABSENTS EXCUSES :

Messieurs Gérard Lamarche et Jérôme Tolot, qui ont respectivement donné pouvoir à Messieurs Gérard Mestrallet et Jean-Louis Chaussade de les représenter ainsi que Monsieur Dirk Beeuwsaert,

seuls Administrateurs composant le Conseil.

Le Conseil, réunissant plus de la moitié des Administrateurs, peut valablement délibérer

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Madame Penelope Chalmers-Small, Directeur de la Stratégie et de la Communication d'International Power,

Madame Marick Berthelot et Mademoiselle Fatima Haddouche, représentants du Comité d'Entreprise.

Madame Marie-Ange Debon, Secrétaire Général, qui assurait le secrétariat de la réunion, Messieurs Bernard Guirkinger, Coordination Eau, Recherche et développement, Développement durable et Christophe Cros, Activités Propreté Europe, Thierry Mallet, International, Jean-Marc Boursier, Directeur Financier, Madame Valérie Lecerf et Monsieur Frédéric Nordlinger, Secrétariat Général.

Monsieur Mestrallet préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

/ ./

Le Président rappelle que l'ordre du jour porte sur les points suivants ·

/ ./

2. Démission d'un administrateur - Cooptation d'un nouvel administrateur

/ ./

Puis, il déclare la séance ouverte.

/ ./

2. Démission d'un administrateur - Cooptation d'un nouvel administrateur

Monsieur Mestrallet indique au Conseil d'Administration que, par lettre en date du 9 mars 2011, Monsieur Dirk Beeuwsaert a présenté sa démission de ses fonctions d'administrateur à effet à l'issue du conseil du 17 mars 2011

En conséquence, il propose au Conseil d'Administration, de coopter aux fonctions d'administrateur à titre provisoire Madame Penelope Chalmers-Small, en remplacement de Monsieur Dirk Beeuwsaert.

Cette nomination sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Si l'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Madame Penelope Chalmers-Small, celle-ci exercera ses fonctions pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Monsieur d'Este, Président du Comité des Nominations et des Rémunérations, indique que le Comité a eu un entretien avec Madame Chalmers et qu'à l'unanimité il est favorable à cette cooptation.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer Madame Penelope Chalmers-Small en qualité d'Administrateur de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, en remplacement de Monsieur Dirk Beeuwsaert, à titre provisoire et pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Madame Penelope Chalmers-Small, invitée à assister à la réunion, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et après avoir remercié le conseil pour la confiance qu'il vient de lui témoigner, déclare satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

/ ./

Certifié conforme

Marie-Ange Debon
Secrétaire Général